

# La Gazette des Comores

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19<sup>ème</sup> année - N° 3366 - Vendredi 29 Mars 2019 - Prix : 200 Fc

AFFRONTEMENT ENTRE INSURGÉS ET MILITAIRES À KANDAANI

## Trois morts et deux blessés



*Hier jeudi, des échanges de tirs ont eu lieu au camp militaire de Kandaani entre des insurgés sous le commandement de Faissoil Abdoussalam et les forces armées du camp. On déplore trois morts et deux blessés.*

Des tirs ont été entendus jeudi dans la capitale des Comores juste après l'arrestation par les forces de la gendarmerie d'un des principaux rivaux du président candidat Azali Assoumani, déclaré réélu dimanche par la CENI au terme d'un scrutin très contesté. Selon les faits, il était 14h 30 lorsqu'un homme en civil avec un permis de visite a fait libérer le commandant Faissoil Abdoussalam en prison en

braquant une arme sur les gardes pénitentiaires de la Maison d'arrêt de Moroni, condamnés depuis décembre dernier pour tentative de coup d'Etat.

Se dirigeant vers le rond point Dar Saanda, le commandant a tiré en l'air et confisqué au PIGN leur véhicule en direction du camp militaire de Kandaani. Et il est entré sans difficulté à cause de son véhicule militaire. « Le commandant Faissoil Abdoussalam n'a pas eu de mal à pénétrer dans l'enceinte vu qu'il avait une véhicule du PIGN. Une fois entré, il s'est rué vers le bureau du chef de l'Etat major de l'armée et il ne l'a pas trouvé.

LIRE SUITE PAGE 3

### Prières aux heures officielles Du 26 au 30 Mars 2019

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 15mn

Fajr : 04h 57mn

Dhouhr : 12h 16mn

Ansr : 15h 30mn

Maghrib: 18h 18mn

Incha: 19h 32mn



## PROCLAMATION DES RÉSULTATS PROVISOIRES

## L'AMP se félicite pour la réélection d'Azali Assoumani



La mouvance en conférence de presse

Après la proclamation des résultats provisoires du double scrutin le 24 mars, la

CENI a déclaré Azali Assoumani réélu avec 60,77% des suffrages. La direction de campagne du candidat

élu de la mouvance présidentielle s'est félicitée hier dans l'après-midi. Le directeur de campagne, Houmedi Msaïdié s'est d'abord réjoui du triomphe d'une campagne menée au niveau de tout l'archipel avant de regretter la conduite des 12 candidats de l'opposition. « C'était une initiative perfide lancée par nos adversaires mais elle a été fatale pour eux », considère Houmedi Msaïdié, avant de poursuivre que « leur objectif était d'entraver le processus mais sans succès ». Le secrétaire général du Radhi a démontré que le président Azali s'est bien préparé pour les élections anticipées depuis les assises nationales. « Ainsi nous soutenons le président depuis les assises

nationales tandis que d'autres s'y sont opposés. La Mouvance y a assisté malgré la défection des autres. Aujourd'hui nous nous réjouissons d'un résultat parfait ».

Pour la Mouvance présidentielle la victoire du président Azali est méritée. « Malgré les propos des uns et des autres selon lesquels ce double scrutin était une mascarade électorale, elles ne le sont pas car elles sont différentes de celles de la République Démocratique du Congo et autres », rejette Houmedi Msaïdié.

De son cotée, le secrétaire général de l'Alliance de la Mouvance Présidentielle (AMP) Youssouf Mliva a soutenu l'idée selon laquelle la coalition de l'opposition s'est

mise des bâtons dans les roues. « Les régions où les matériels électoraux ont été saccagés sont celles de chaque candidat de l'opposition. Cependant, l'idée était d'arrêter le déroulement du double scrutin, il fallait viser des centres où Azali aurait été voté puis épargner les leurs », explique-t-il. Sans le moindre remord, la mouvance présidentielle s'est félicitée et a même jubilé que la Commission Electorale Nationale Indépendante a déjà proclamé les résultats, il reste plus qu'à espérer leur validation par la cour Suprême, concluent les conférenciers.

Nassuf Ben Amad

## PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU DOUBLE SCRUTIN DU 24 MARS

## Abbas El-Had dans l'impossibilité de se défendre légalement

La Commission Electorale Nationale Indépendante a proclamé le 26 mars dernier les résultats des élections présidentielles et des gouverneurs des îles. Abbas Mohamed El-Had, candidat au poste de gouverneur de Ngazidja a déploré l'absence de sérénité et de transparence des élections.



Abbas Mohamed El-Had devant la presse après les résultats du 1er tour

Au lendemain de la proclamation des résultats provisoires des élections présidentielles et des gouverneurs des îles, Abbas Mohamed El-Had, candidat au poste de gouverneur de l'île de Ngazidja n'a pas attendu longtemps pour réagir. Cet ancien ministre relève avec amertume les dysfonctionnements observés dans l'organisation comme dans le déroulement du scrutin. « Il n'y a pas eu de vote mais une mascarade électorale. Des urnes saccagées, des

incidents partout dans les trois îles ; des choses qu'on avait cru révolues en période électorale. Et tout cela, je rejette la responsabilité aux institutions en charge des élections », avance-t-il.

Sur les opérations de dépouillement des résultats, le candidat s'insurge contre le fait qu'il ne soit pas en mesure aujourd'hui de se défendre légalement ayant été empêché d'être présent ou représenté lors du

dépouillement. « Selon le code électoral en vigueur, les candidats avaient le droit d'assister au dépouillement. Ce n'était pas le cas pour ces élections. Aujourd'hui, le candidat se trouve dans l'impossibilité de se défendre légalement à défaut des extraits de PV », poursuit-il. Le candidat regrette en retour la position de l'institution en charge des élections dans ses élections. « La CENI n'a pas respecté le droit, mais a eu une position partisane ».

Sur le déroulement des élections, Abbas Mohamed El-Had fait un constat amer quant à la décision des 12 candidats à la présidentielle d'appeler au boycott et au saccage des urnes tard dans l'après-midi. Selon lui, ils seraient allés jusqu'au bout. « Si c'était moi, on aurait dû aller jusqu'au bout et observer la suite des événements. Mais appeler au saccage des urnes et à commen-

cer par leurs fiefs, c'est intrigant. Ce n'est pas du tout normal », regrette le candidat. Et lui d'ajouter que « le candidat Ahamada Mahamoudou, soutenu par le Juwa était le mieux placé pour aller en 2e tour. Selon une hypothèse, c'est lui qu'on voulait éliminer ».

L'ancien ministre montre par ailleurs qu'ils étaient conscients de ce qu'il allait passer à l'issue de ces élections. « Tout ce qui s'est passé aujourd'hui, nous (Opposition NDLR) avons une part de responsabilité car on savait par avance les règles du jeu. On savait que le pouvoir n'allait pas faire marche arrière », dit-il. Face à la détermination du gouvernement, Abbas Mohamed El-Had reste convaincu qu'il doit tirer les conclusions et assurer une transition pour aller de l'avant.

MY

## ELECTIONS DES GOUVERNEURS

## Abdou Soefo se prépare pour le deuxième tour

Le candidat indépendant aux élections des gouverneurs pour l'île de Ngazidja, Aboudou Soefo était hier devant la presse après la proclamation des résultats provisoires par la CENI. Ce dernier s'engage pour le 2e tour et appelle les électeurs à rester sereins et à préserver la paix.

Les résultats provisoires des élections présidentielles et des gouverneurs des îles du 24 mars ont été proclamés le 26 mars dernier. Devant la presse nationale, Aboudou Soefo rappelle que la Commission électorale insulaire de Ngazidja a rendu publics les résultats provisoires de l'élection du gouverneur de l'île et qu'il a obtenu 23,10%. Face à ces résultats, le candidat se voit dans l'obligation de se préparer pour affronter son adver-

saire du deuxième tour prévu pour le 21 avril prochain.

« Nous en prenons acte des résultats de la CEII de Ngazidja et en ma qualité de candidat, j'adresse mes vifs et sincères remerciements à tous les électeurs et électrices de Ngazidja qui m'ont accordé leur confiance et leurs suffrages le 24 mars dernier. Ce qui témoigne de votre adhésion à mon projet de société, à mon programme, lance-t-il. J'exprime également mes remerciements à la direction de campagne, à toutes les coordinations régionales (...), pour leur engagement et leur précieuse contribution à cette première victoire ».

Suite aux événements qui ont émaillé la journée du dimanche dernier, le candidat a montré que les règles du code électoral ont été violées, notamment celles relatives au

dépouillement des bulletins de vote dont les opérations se sont déroulées sans la présence des représentants des candidats. « Les candidats avaient le droit d'assister au dépouillement mais on nous les a refusé malgré ma demande plusieurs fois réitérée auprès des organes en charge des élections », poursuit-il.

Devant les médias, le candidat a parlé des événements du jour du scrutin qu'il regrette sincèrement mais aussi la manifestation du lundi dernier. Il souhaite un prompt rétablissement aux candidats qui ont été blessés et appelle à la paix dans le pays. « Malgré cette situation, j'invite la population de Ngazidja à rester sereine pour préserver la paix civile, condition fondamentale pour la poursuite, dans les règles du processus électoral », avance-t-il, avant de lancer un vibrant appel aux élec-



Abdou Soefou et son staff de campagne

teurs et électrices de Ngazidja, aux forces politiques et à la société civile à constituer un large front et se mobiliser autour de sa candidature pour un Ngazidja intègre et prospère. Il appelle enfin les organes en charge de l'organisation du scrutin à faire preuve de plus d'exigence pour

un second tour honorable. Aboudou Soefo affrontera au second tour la candidate de la Mouvance présidentielle, Mme Sitti Farouata Mhoudine, classée en 1ère position avec 38% des suffrages exprimés selon la CEII.

Nassuf Ben Amad

## AFFRONTLEMENT ENTRE INSURGÉS ET MILITAIRES À KANDAANI

## Trois morts et deux blessés

C'est là, qu'il a demandé un soutien pour déloger le président Azali Assoumani et le chef d'Etat major de l'armée, explique Youssoufa M'madi, le directeur de cabinet en charge de la défense. Face au refus des frères d'arme de le suivre, le commandant Faissoil a commencé

en premier à tirer, ce qui a déclenché les hostilités ».

Après des tirs nourris entre les deux camps, le bilan est lourd pour un si petit Etat comme les Comores. On enregistre trois morts, un civil et deux militaires à savoir le commandant Faissoil Abdoussalam et le major

Nacer Abdourazak et deux blessés dont un civil et un militaire. Le directeur de cabinet du président appelle au calme et à la paix et appelle en retour la population à reprendre ses occupations quotidiennes. « Actuellement, la situation est sous contrôle », poursuit-il. M.

Belou montre qu'une enquête va être ouverte pour connaître les raisons de cette « insurrection » et savoir aussi les niveaux de responsabilité de chacun. « Actuellement, on n'est pas en mesure de dire que c'était un acte isolé ou bien un acte en lien avec l'actualité politique. Une enquête

sera être ouverte... », dit-il. Sur d'éventuelles évasions des prisonniers lors de l'opération, le directeur de cabinet en charge de la défense montre que ce sont des prisonniers de droit commun, donc pas dangereux pour la société.

Mohamed Youssouf

## CRISE POST-ÉLECTORALE

## Campagnard à la tête du Conseil National de Transition (CNT)

*C'est à son domicile de Hamramba que le colonel Soilihi Mohamed alias Campagnard s'est adressé aux comoriens en tant que président d'un Conseil National de Transition mis en place la veille. Une déclaration qui a duré six minutes au cours de laquelle, le candidat aux élections anticipées du 24 mars 2019 dernier appelle à la résistance du peuple comorien. Considérant la transition comme une nécessité afin de sauver le peuple comorien, de sortir l'archipel des mains « des tyrans » et de « faire triompher la souveraineté ».*

Plus de 48 heures après la proclamation des résultats provisoires pour le scrutin du 24 mars 2019 par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), les douze 12 candidats de l'opposition ont mis en place un Conseil National de Transition (CNT) avec à sa tête, le Colonel Soilihi Mohamed alias Campagnard, candidat aux dites élections. Dans sa déclaration à la Nation faite hier jeudi en fin de matinée, l'ancien chef d'état-major de l'armée a tenu à rappeler que les

missions du conseil étaient de « régler la crise post-électorale, d'assurer une transition pacifique, de préserver la paix, la stabilité ainsi que la cohésion nationale dans notre pays ».

Précisant que la présence des 12 candidats à ces élections était faite « en âme et conscience » de chacun, dans l'espoir de faire « triompher la souveraineté du peuple comorien », le président du conseil a laissé

entendre que celle-ci n'a pas été le cas. « Peuple comorien, le 24 mars 2019, la démocratie dans notre pays a été piétinée et notre dignité d'Hommes libres a été bafouée par des individus sans conscience, sans cœur, sans âme, sans foi ni loi », dit-il.

Pour Soilihi Mohamed, « l'heure est grave ». Ce dernier rappelle au peuple comorien que la « dictature » a décidé de lui priver sa souveraineté

de « choisir librement ceux qui devraient » leur gouverner. « Peuple Comorien, un clan tyrannique s'est emparé de notre jeune Nation et a décidé de nous piller et de nous saigner sans aucun état d'âme », souligne-t-il avant d'appeler le peuple à « garder espoir, à se lever et à montrer au monde entier que le pays leur appartient ».

« Peuple Comorien, n'ayez pas recours à la violence, nous vous sommons de préserver vos vies face à ces tyrans. [...], Nous allons organiser la résistance et montrer à l'Humanité toute entière le refus du Peuple Comorien de subir à nouveau », insiste le président du CNT.

Contestant les résultats scrutin, Soilihi Mohamed et les autres affirmaient par ailleurs que « le Gouvernement d'Azali était illégitime » et « le scrutin entaché de fraudes massives » est qualifié de « coup d'Etat électoral ». Sur ce, le colonel Soilihi fait savoir que le scrutin du 24 mars 2019 a été un échec total pour la démocratie et rappelle que ce dernier « a été une tromperie, une mascarade et une honte ». « Le scrutin du 24 mars 2019, a été marqué dans l'ensemble du territoire national, par de multiples irrégularités et

incidents comme par exemple, le bourrage d'urnes, la non-délivrance des accréditations de nos assesseurs, le refus de laisser nos assesseurs d'accéder aux bureaux de vote à l'ouverture, [...], les violences à l'encontre de la population, etc. », énumère-t-il.

L'ancien militaire a appelé le peuple comorien, après la date du 4 avril, à « désobéir civilement », à « cesser toute activité économique et professionnelle », à « ne procéder à aucune communication téléphonique », à « n'effectuer aucun déplacement sur l'ensemble du territoire national » pour ainsi, dit-il, « monter au monde entier, notre refus de subir et notre résistance face à l'ignominie ». « Peuple Comorien, le devoir de résistance fait partie des règles démocratiques et l'opposition à la dictature est le devoir de tout citoyen désirant défendre l'usage de pratiques démocratiques », a martelé l'ancien militaire. Pour Soilihi Mohamed, « les hors la loi sont ceux qui imposent l'arbitraire et non ceux qui le subissent ». « La lutte pour la libération nationale commence », conclut-il.

A.O Yazid



Colonel Campagnard lisant sa première déclaration devant la presse

*Du jour du scrutin présidentiel à la proclamation provisoire des résultats par la Commission Electorale le 26 mars, le pays connaît des soubresauts d'une gravité inquiétante. Ce 28 mars, les événements se sont enchaînés sans répit. De la manifestation de contestation des femmes, à la déclaration de mise en place du Conseil National de Transition, en passant par l'arrestation de Campagnard et l'évasion spectaculaire du Commandant Faissoil Abdoussalam de la maison d'arrêt de Moroni, la journée d'hier augure des lendemains incertains.*

La journée d'hier a été particulièrement mouvementée. Déjà, le matin, vers 08 h00 des femmes se sont rassemblées à la Gare du Nord, à Moroni afin de faire une petite marche et remettre un courrier au président de la Cour suprême. Munies de banderoles et autres pancartes, sur lesquelles on pouvait lire « Cheikh Salim et Harimya Kassim, dieu vous voit », (Cheikh Salim est le président de la Cour suprême et Harimya, la présidente de la section administrative statuant en matière électorale, ndr), elles ont été empêchées d'atteindre la

## CRISE POST-ÉLECTORALE

## Retour sur la dramatique journée du 28 mars

Cour suprême. Pire encore, 8 femmes au moins ont été interpellées par la gendarmerie. Elles y sont restées quelques heures avant d'être relâchées.

Vers midi, l'ancien chef d'Etat-major, le Colonel Soilihi Mohamed a convié la presse nationale (seuls les organes de presse étatiques ont brillé par leur absence) afin de leur annoncer la mise en place du Conseil National de Transition dont il est le président désigné par les 11 autres candidats de l'opposition. « Le Conseil National de Transition a pour principales missions de régler la crise post-électorale, d'assurer une transition pacifique, de préserver la paix, la stabilité ainsi que la cohésion nationale dans notre pays », a-t-il assuré.

Au cours de cette déclaration, il a passé en revue les événements survenus le jour du double scrutin soit le 24 mars dernier. « Ce jour-là, la démocratie dans notre pays a été piétinée et notre dignité d'hommes libres a été bafouée par des individus sans conscience, sans cœur, sans âme, sans foi », a-t-il martelé. Il a

ensuite accordé un délai pour l'invalidation des élections, (le 03 avril prochain) « sinon il appelait le peuple à la désobéissance civile dès le 4 avril ».

Peu après cette adresse à la nation, la gendarmerie a débarqué dans le domicile de l'ancien chef d'Etat-major et l'a embarqué. Le motif de la convocation n'était pas encore connu à l'heure où nous mettions sous presse. Il faut sans doute rappeler que plus tôt dans la journée, le procureur de la république, Mohamed Abdou avait mis en garde « contre toute idée de formation parallèle de gouvernement et que la justice allait prendre les sanctions qui s'imposaient ».

Toujours est-il qu'après l'arrestation de l'ancien homme fort de l'armée comorienne, tout s'enchaîne. On parle d'une opération commando entreprise à la maison d'arrêt de Moroni. Des hommes civils et armés y ont fait irruption pour libérer le Commandant Faissoil Abdoussalam, en prenant soin d'enfermer la sécurité « dans une mos-

quée ». Ensuite, c'est la confusion qui règne. Il y a eu des échanges de tirs à la caserne militaire de Kandani et des morts.

Dans la capitale comorienne, mouvement de panique. Les citoyens désertent les rues, le plus grand marché de la capitale, Volovololo est vidé des très nombreux commerçants et de sa population. Ce n'est que bien plus tard dans la soirée, que les autorités comoriennes ont confirmé la

mort du Commandant Faissoil Abdoussalam, du Major Nacer Abdourazak et d'un civil en la personne de Salim Nassor, plus connu sous le nom de Salim Pause Café.

Enfin, à l'heure où nous mettions sous presse, personne n'était en mesure de dire avec précision où se trouvait le nouveau président du « Conseil National de Transition ».

Fsy



Manifestation des femmes contre le scrutin du 24 mars

## CRISE POST-ÉLECTORALE

# Le procureur de la République promet des sanctions sévères pour tout acte de déstabilisation

Le procureur de la République a tenu un point de presse hier jeudi en début de matinée. Au cours de celui-ci, Mohamed Abdou annonce qu'il s'agit d'une démarche préventive pour informer la population sur les agissements qui ont lieu depuis dimanche 24 mars dernier dont les casses d'urnes et la marche post-électorale des candidats du lundi 25.

"Depuis le début, j'ai pris toutes les dispositions en avertissant toutes les parties prenantes des mesures qui seront appliquées en cas de manquement aux règles surtout en ce qui concerne la préservation de la paix et la stabilité du pays", explique le procureur de la République, Mohamed Abdou. Selon lui, les actes perpétrés depuis dimanche jour du scrutin jusqu'au lundi sont des actes de déstabilisation qui mettent en péril la stabilité

du pays. « Il y'a eu des faits ignobles le dimanche à la fin du processus. On note des urnes cassées, des routes barricadées et des personnes agressées. Des actes qui entrent dans le cadre de la sécurité donc prévus par le code pénal », dit-il avant de préciser « qu'il y'a des faits dont le parquet peut attendre une plainte et d'autres dont il peut s'autosaisir comme les actes de ces derniers jours ».

Pour le procureur, l'agression sur le policier qui a eu lieu dans le Mboinkou, celle de l'agent de la CENI à Mbéni ou les routes barricadées sont des actes « barbares » qui touchent la stabilité du pays. Le procureur rappelle que ces actes ne resteront pas impunis et affirme alors que le tribunal prendra toutes les mesures nécessaires. « Le procureur de la République ne cherche pas à arrêter ou emprisonner mais plutôt sécuriser le pays, faire en sorte que le pays ne tombe pas dans

l'embrassement, dans la guerre civile ou que l'on se retrouve pas dans une situation incontrôlable. Cela n'arrangerait personne. Ni eux, ni les autres », souligne-t-il.

Mohamed Abdou affirme que ce n'est pas la première fois que le parquet avertit toutes les parties prenantes. Il précise en retour que le temps des conseils est fini et qu'il est temps de passer aux actes. « C'est la dernière fois que je rappelle à tout le monde de se ressaisir, de se comporter comme un digne comorien, de connaître ses responsabilités et de respecter les opinions de chacun », dit-il. Le procureur affirme encore une fois que sa mission et celle du parquet est de maintenir la paix et la stabilité de l'archipel. Il dit considérer le Conseil National de Transition comme source de turbulence. « Quatre des douze candidats restent des dangers imminents à contrôler et à stabiliser à l'immédiat car ces derniers auront



Mohamed Abdou procureur de la République devant la presse

un comportement très inquiétant », affirme-t-il.

En parfait mentaliste, Mohamed Abdou dit être au courant de tout ce que ces personnes ont en tête et précise se préparer à toute éventualité. « Je ne menace personne mais je dis

ce que je ferais. Lorsque des actes réprimés par le code pénal sont commis, le parquet de la République de Moroni prendra toutes ses responsabilités », conclut-il.

A.O Yazid

## CULTURE

## Les Comores sur scène en France pour parler du "ventre colonial"



Rencontre avec Soeuf Elbadawi, poète et homme de théâtre, à l'occasion de la reprise en France de son dernier spectacle, *Obsession(s)*, créé à Ivry-sur-Seine en novembre 2018 dans le cadre du festival des Théâtrales Charles Dullin. *Obsession(s)* sera à l'affiche du Tarmac à Paris, scène internationale francophone, les 3, 4 & 5 avril 2019, pour le festival des Traversées, puis à l'Auditorium Sophie Dessus à Uzerche, le 9 avril 2019. Spectacle kaléidoscope, *Obsession(s)* interro-

ge le rapport au « colonial ». Conversation.

Assis en bout de table, dans un café, rue de Bagnole, Soeuf Elbadawi joue à être parisien. Un serveur s'arrête : « Alors, l'artiste ? Même chose ? ». Il opine du chef et explique : « C'est mon deuxième bureau. J'y viens depuis plus de dix ans ». Il y a une heure qu'on est là, assis. Une heure à parler de son dernier spectacle, *Obsession(s)*. Un objet éclaté en autant de fragments que de possibi-

lités de langage. Qui participe de la volonté de contribuer au débat sur le (dé)colonial, en rappelant la difficulté qu'il y a à penser le présent avec de vieux concepts forgés dans le déni. Un théâtre fragmentaire, qui se comprend dans son cheminement, entremêlant des écritures diverses, autour d'une seule et même question. « Ce spectacle est une mise à plat de tout ce que j'ai pu entendre, ces dernières années, sur le fait colonial. Il signale aussi la fin d'un cycle. Je suis même revenu à des obsessions d'enfance. A cette incapacité que j'avais à admettre que l'on puisse se mentir à bon prix, afin de maintenir le navire de la relation à flots. On produit des fictions de vérités à tire-larigot, pour survivre à nos angoisses ».

L'entretien se poursuit sur la difficulté à faire récit dans un monde, qui, intellectuellement, n'attend rien de vous : « On n'est pas les bienvenus ». Où ? En France ? Sur la scène ? La lassitude se lit dans le regard. Les déceptions, les frustrations, les désillusions. « Rien de méchant. C'est simplement que personne par ici ne pense à l'assiette de l'absent. Et on cherche à vous délégitimer, dès que vous franchissez la porte », confie-t-il. Quatre ans de bataille pour donner corps à ce spectacle, entre les Comores, la France, l'Europe, les Amériques. Plantages, fausses promesses et partenaires frioleux. Faire du théâtre reste un sport de combat, mais il n'est pas amer pour autant. « Je ne vois même plus l'intérêt de souligner les manque-

ments ». Entre les certitudes des uns, la défiance des autres, les malentendus, nombreux, la condescendance, qui pend au nez de tout artiste, issu de la diversité « racialisée » dans l'Hexagone, le chemin ne lui paraît pas toujours évident. « Les plus vertueux vous expliquent comment doit être votre spectacle, en oubliant qu'ils sont tributaires eux-mêmes d'un tas de grilles de lecture aujourd'hui dépassées ». Qui es-tu, ô toi, mon beau, pour prétendre au plateau ?

Ton parcours, tes références, ton « regard extérieur ». Tout est passé au peigne fin, au risque de semer le doute sur ta capacité ou non à faire œuvre : « On n'a pas le droit d'être

ce que nous sommes. Des êtres dépareillés, qui essaient de ramener un peu de lumière dans leurs réalités ». Porter ce projet a mené l'artiste au bord de la déprime. « Souvent, on te fait comprendre que tu n'es pas à ta place à l'endroit où tu te trouves, on s'interroge sur la bonne couleur de tes opinions et on se met à chercher où se trouve ton blanc. Le malaise est grand ». L'artiste a priori nous apparaît serein, apaisé. « Maintenant que l'objet existe, je me contente de dire merci à ceux qui l'ont accompagné. Je devine ce qui n'allait pas... »

Source: (Muzdalifa House)

### La Gazette des Comores Le devoir d'informer, la liberté d'écrire

#### Numéros utiles

##### Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

##### Gendarmérie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

##### Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

##### Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

##### HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

##### Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

##### Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

##### Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 764 43 00  
Meck: 773 36 40

##### MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

## SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

## «A Entebbe, le drapeau national flotte enfin au siège de la Fasu»

La Fédération Africaine de Sport Universitaire (Fasu) est la haute instance du sport scolaire et universitaire du continent. Lors de son assemblée générale élective, tenue à Entebbe (Ouganda) du 21 au 24 mars 2019, six pays, dont les Comores, grâce à la ténacité du secrétaire générale de la Fessu, ont financièrement concrétisé leur adhésion. « Le rêve qui nous préoccupait depuis 2015, est devenu une réalité en 2019. Je suis content. Mais, le combat continue », éclaire l'émissaire de l'instance comorienne.

Fidèle à sa politique d'appui et de promotion, la Fédération Internationale du Sport Universitaire (Fisu) avait dépêché à Entebbe (Ouganda), sa Directrice pour l'Éducation et le Développement, Lilia Barieva. « Elle a effectué le déplacement pour sensibiliser les pays africains sur la nécessité d'être en règle pour pouvoir bénéficier du programme d'ai-

de de l'Universiade [sorte des Jeux Olympiques scolaires et universitaires, Ndlr] », explique l'émissaire de la Fédération Comorienne de Sport Scolaire et Universitaire (Fessu), à Entebbe, Athoumani Mdéré. Pour information, un dossier bien ficelé et estimé crédible par la Fisu bénéficiera d'une somme de 5000 euros, destinée à des opérations et des actions pour le développement.

A Entebbe du 21 au 24 mars 2019, quarante pays ont pris part à l'assemblée générale élective de la Fasu. Le rassemblement a servi d'occasion aussi pour officialiser l'adhésion à la Fasu des Comores, Cap-vert, Centre Afrique, Guinée, Libye et l'île Maurice à raison de 200 dollars par an. « Depuis le 24 mars 2019, le drapeau du pays flotte à Entebbe, au siège de la Fasu. J'ai pu nouer des relations d'échange et de partage avec des collègues. L'Égypte nous conseille de développer le Triathlon. Elle est disponible à nous accompagner », rapporte Athoumani. Le triathlon est une

compétition à trois disciplines : Athlétisme, Cyclisme, Natation, etc. choisies selon le climat et la spécificité du pays.

Le projet de participer à l'édition 2019 de l'Universiade de Naples (Italie) qui préoccupait la Fessu relève-t-il toujours de l'Utopie ? « Non, c'est à moitié acquis. J'ai pu verser un acompte. Il nous reste juste de compléter les 150 euros restant pour permettre à nos athlètes de défendre le flambeau national à Naples. Je suis optimiste ».

Universellement, le sport scolaire et universitaire est reconnu comme un réservoir potentiel des futurs talents. « Justement, je lance un appel pressant à toutes les fédérations sportives du pays pour travailler main dans la main avec la Fessu. L'Archipel regorge des pépinières. Il serait instructif et constructif que l'Université des Comores, le Comité olympique, le Ministère du sport et la Fessu œuvrent de concert pour la stratégie du développement de ces pépinières »,



Athoumani Mdéré émissaire de la fédération de sport universitaire

sollicite Mdéré. En guise de conclusion, notre interlocuteur exprime : « Je remercie beaucoup le président de la Fédération Comorienne d'Athlétisme pour son précieux

appui financier qui m'a permis de représenter la nation à Entebbe, à l'assemblée générale élective de la Fasu ».

Bm Gondet

## COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS (CAN ÉGYPTE 2019)

## " Les joueurs s'étaient battus par amour de la patrie "

Omar Hassanali de la Ligue de Moili est le vice-président de la Fédération de Football des Comores. C'est lui que le comité exécutif a désigné comme chef de délégation comorienne. Il a séjourné à Yaoundé et a assisté au face-à-face déterminant entre Les Lions indomptables du Cameroun et les Cœlacanthes des Comores, Can Égypte 2019, 6e et dernière journée du groupe (B). De retour au bercail, il répond à nos ques-

tions.

**Question : Parlez-nous de l'accueil réservé à notre délégation au Cameroun ?**

**Omar Hassanali :** Dieu merci, tout s'est passé à merveille. L'accueil a été chaleureux. La tension du duel n'a pas influencé nos rapports sociaux. Je remercie beaucoup les autorités camerounaises.

**Question : Et l'environnement**

dans le stade ?

**O.H. :** Ah ah, le climat était chaud, mais non hostile. Il y a une communauté comorienne qui vit au Cameroun, étudiante et fonctionnaires internationaux. Munie des tambours, des banderoles, des drapeaux nationaux, elle s'était montrée aussi assourdissante au stade. Les supporters des locaux s'étaient montrés très tapageurs, mais ouverts et accueillants.

**Question : Une observation sur l'arbitrage ?**

**O.H. :** Personnellement, à part des erreurs insignifiantes, c'était irréprochable. Vous savez, l'erreur est humaine. Je coordonne souvent des matches dans le continent, en qualité de Commissaire, je pense que tout était parfait.

**Question : Depuis le 2e quart d'heure de la 1ère période jusqu'à la 90e minute du jeu, on a un peu souffert. Pourquoi ?**

**O.H. :** Ah ah ah ! S'il vous plaît, je suis administrateur, mais non un technicien. Effectivement, depuis que les Lions indomptables ont ouvert le 1er but, la situation a changé. Mais, au départ, ensemble on attaquait bien et on défendait bien. Nos attaquants s'étaient montrés menaçants, et ont réussi à instaurer le doute chez l'adversaire. Au retour des vestiaires, les locaux ont dominé.

**Question : Au classement, les Cœlacanthes flottent à la 4e place. Est-il nécessaire de poursuivre notre réquisitoire auprès du Tribunal Arbitral du Sport ?**

**O.H. :** Pardon ! 4e ou 3e ? Si nous sommes 3e, comme je le pense, il est nécessaire d'aller jus-

qu'au bout du combat. Sinon, à quoi bon de poursuivre le réquisitoire auprès du Tribunal Arbitral du Sport. C'est de l'argent gaspillé. S'il n'y a aucun intérêt pour les Cœlacanthes, pourquoi s'acharner sur les Lions indomptables du Cameroun ?

**Question : avez-vous un conseil à donner aux Cœlacanthes ?**

**O.H. :** Je ne peux pas donner un conseil. Je suis concerné. Mon devoir, en collaboration avec mes collègues de la Fédération de Football des Comores, c'est d'améliorer les conditions de travail de l'équipe nationale. Les Comores n'ont pas les mêmes conditions que les autres adversaires. Nos moyens sont limités. Nous éprouvons de difficultés à tenir un regroupement national. Heureusement, la Fifa assume les titres de voyage des équipes nationales et prend en charge les frais, liés au séjour à l'étranger. Personnellement, je n'ai aucun reproche à faire aux Cœlacanthes : staff technique et joueurs. Ces derniers ont joué par volonté et, s'étaient battus par amour de la patrie.

Propos recueillis par  
Bm Gondet



## OFFRE D'EMPLOI

## La BDC recrute un AUDITEUR INTERNE SENIOR

L'auditeur interne senior sera rattaché(e) au Directeur Général et rendra compte au comité d'audit de la banque. Il/elle aura pour mission d'assurer la mise en oeuvre du dispositif de surveillance de l'ensemble des risques auxquels est exposée la banque.

**Niveau d'études :** BAC+4/5 en Audit et contrôle interne, en Banque ou équivalent.

**Expérience :** Au moins 5 ans d'expérience dans une fonction de contrôle (contrôle interne, Audit, Inspection, conformité) en banque ou en cabinet d'audit externe.

**Qualité :** Bonne connaissance du milieu bancaire & de la réglementation bancaire.

**Atout :** Connaissance de logiciels bancaires (ORION, DELTA ou AMPLITUDE).

**Profil du candidat**

Envoyez votre dossier (CV avec photo, lettre de motivation, copies scannées des diplômes obtenus) uniquement par email, à l'adresse : [rh@bdevcom.net](mailto:rh@bdevcom.net) avec l'objet : « Candidature au poste d'Auditeur Interne Senior »  
Date limite de dépôt: 04 avril 2019 à 16h00.

**Veuillez consulter nos réseaux sociaux pour obtenir plus de détails sur les missions et tâches liées au poste.**

in: LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/bdcomores>

f: Facebook : <https://www.facebook.com/BDCCOMORES/>

Envoyez votre dossier (CV avec photo, lettre de motivation, copies scannées des diplômes obtenus) uniquement par email, à l'adresse : [rh@bdevcom.net](mailto:rh@bdevcom.net) avec l'objet : « Candidature au poste d'Auditeur Interne Senior »  
Date limite de dépôt: 04 avril 2019 à 16h00.

## La Gazette des Comores

## l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216 Moroni Comores  
Tél:(269) 773 91 21 ou 333 26 76

E-mail: [la\\_gazette@comorestelecom.km](mailto:la_gazette@comorestelecom.km)



## Avis de recrutement de la Banque Centrale des Comores

### Description de l'offre :

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, la Banque Centrale des Comores recrute six cadres (h/f) aux postes suivants :

- Deux cadres pour la Direction de la Supervision Bancaire et de la Réglementation,
- Deux cadres pour la Direction de l'Organisation, du Contrôle et de l'Audit,
- Un cadre pour la Direction financière et de la comptabilité,
- Un cadre juriste spécialisé en droit des affaires.

### Pré-requis :

- Être de nationalité comorienne
- Être âgé(e) de 22 ans au minimum au 31 décembre 2018

### Profils :

- Être titulaire d'une formation bac+4 minimum en finance, audit, gestion, contrôle de gestion, comptabilité ou administration des entreprises, une expérience dans l'un de ces domaines, de préférence dans un établissement bancaire ou un cabinet d'audit ou de conseil serait un plus.
- Des connaissances préalables en droit et comptabilité bancaire seront appréciées.
- Faire preuve d'autonomie, d'une bonne maîtrise du français, écrit et oral, de bonnes capacités rédactionnelles et d'une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point...).

### Pour le cadre Juriste :

- Être titulaire au minimum d'un Master II en droit privé/droit des affaires.
- Des connaissances/expériences en comptabilité bancaire, administration, audit, contrôle de gestion, banque et finance seront appréciées.
- Faire preuve d'autonomie, d'une bonne maîtrise du français, écrit et oral, de bonnes capacités rédactionnelles et d'une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point...).

### Qualités spécifiques requises pour les 6 postes :

- \* Rigueur intellectuelle, goût de la précision et de la réflexion en profondeur
- \* Force de proposition
- \* Capacités de recherche, d'analyse et de synthèse : organisation et rigueur pour rechercher les informations, sélectionner les données pertinentes, les analyser et les interpréter
- \* Ouverture d'esprit et culture générale pour comprendre et interpréter les données
- \* Qualités rédactionnelles éprouvées
- \* Capacité à fournir des travaux de qualité en respectant les délais
- \* Facilité d'expression orale et capacité d'argumentation
- \* Sens du contact et capacité d'écoute, pour travailler en lien étroit avec les institutions résidentes et non-résidentes productrices de données statistiques, ainsi qu'avec les utilisateurs des informations
- \* Sens du travail en équipe et du partage de l'information au sein de la direction
- \* Grande maîtrise des outils bureautique
- \* Connaissance de l'anglais

Ces postes sont à durée indéterminée, et seront basés au siège de la Banque Centrale des Comores, à Moroni (Union des Comores), avec possibilité de déplacements dans les autres îles.

### Dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidatures comprenant :

- Un CV,
- Une lettre de motivation dans laquelle le candidat devra indiquer la matière choisie pour l'épreuve à option,
- Une copie de la pièce d'identité,
- Une copie du diplôme de niveau bac+4 ainsi que du baccalauréat,

doivent être envoyés par courrier au Gouverneur de la Banque Centrale des Comores ou déposés sous pli fermé directement à l'accueil de la Banque Centrale à Moroni (réf à rappeler : CDI-BCC-2019).

Adresse : Place de France, BP 405 Moroni Comores

### Processus de sélection :

#### Épreuves écrites :

- o Étude de dossier avec 3 documents (2 questions et une synthèse des documents) **Durée : 1 h 30**
- o QCM d'anglais obligatoire (un texte suivi de 20 questions de compréhension et de grammaire) **Durée : 45 mn**
- o Épreuve à option : notions et principes de base en économie, ou analyse financière ou droit. **Durée : 1 h 30**

#### Épreuve orale :

Entretien devant un jury (durée : 45mn)

#### Dates :

Épreuves écrites : 15 mai 2019

Admissibilité : vendredi 21 juin 2019

Oraux d'admission : à partir du mardi 9 juillet 2019

Important : La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 24 avril 2019.

Pour tout besoin d'information, veuillez écrire à l'adresse : [recrutementbcc2019@banque-comores.km](mailto:recrutementbcc2019@banque-comores.km)